



Au secours! aide sur ma société et mon couple!!

Par **allyleeloo**, le **13/06/2008** à **11:21**

je suis gerante unique d'une eurl pour la location-gerance d'un bar. le papa de mes enfants est employé (nous ne sommes ni mari?ni pacse). il ne veut plus que je travaille au bar (au début c'était d'un commun accord pour que j'élève nos enfants) mais maintenat c'est la "guerre" car je veux me séparer de lui car il effectue un harcèlement moral permanent. du coup je suis sans revenus et n'ai qu'une partie de la recette qu'il veut bien me rapporter le soir, mais cela ne suffit pas payer nos moult dettes!! je suis en faillite, en rupture et bless?psychologiquement. svp j'ai besoin d'aide...
stephanie

Par **frog**, le **13/06/2008** à **13:23**

Si vous êtes gérante et lui employé, vous pouvez entreprendre tous les actes que vous jugez utiles pour la société, sans dépasser son objet social. En d'autres termes, non seulement vous pouvez faire de la présence dans ce bar tant que vous voudrez, mais vous avez aussi la possibilité théorique de vous séparer du salarié devenu indésirable (licenciement pour motif personnel, ce qui implique des indemnités).

[citation]je (...) n'ai qu'une partie de la recette qu'il veut bien me rapporter le soir[/citation]
Procédé anormal à mon goût. L'employé n'a pas à piocher dans la caisse en guise de salaire.

Par **JamesEraser**, le **13/06/2008** à **13:28**

Et confondre caisse et salaire n'est pas signe de pérennité pour le commerce.
Cordialement